

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Centre Hospitalier Léon Binet

B. P 212 — 77488 PROVINS CEDEX

Tel : 01 64 60 40 80

Fax : 01 64 60 40 82

ifsi@ ch-provins.fr



Inscription aux épreuves de
Sélection en vue d'intégrer la formation
Aide-Soignante à l' **IFSI de Provins**





INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

*** île de France**

Provins, le 5 janvier 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je vous adresse le dossier d'inscription aux épreuves de sélection en vue d'intégrer la Formation Aide Soignante dans mon établissement, choix pour lequel je vous remercie.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice,
Madame SULEYMAN

Institut de Formation en Soins Infirmiers - Centre Hospitalier Léon Binet

BP 212 – 77488 PROVINS Cedex <mailto:ifsi@ch-provins.fr>

ifsi@ch-provins.fr – www.ch-provins.fr

Tel : 01 64 60 40 80 / Fax : 01 64 60 40 82

Institut de Formation en Soins Infirmiers]



**CONDITIONS
D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE
SELECTION EN VUE D'INTEGRER
LA FORMATION
AIDE SOIGNANTE**

PREPARANT AU DIPLOME PROFESSIONNEL
AIDE SOIGNANT



Conditions pour se présenter aux épreuves de sélection

**AUCUNE CONDITION DE DIPLOME
N'EST REQUISE
POUR SE PRESENTER
A L'EPREUVE ECRITE
D'ADMISSIBILITE**

*La scolarité d'une durée de
10 mois soit 1435 heures,
débuté chaque année le 1^{er} lundi du mois de
septembre et se termine la 1^{ère} semaine de juillet.*

Épreuves de sélection

① Épreuve écrite d'admissibilité

Cette épreuve écrite et anonyme d'une durée de deux heures est notée sur 20 points.

Elle se décompose en 2 parties :

Une épreuve pour juger des capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat, NOTEE SUR 12 POINTS. Elle consiste, à partir d'un texte d'une page minimum, de culture générale portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social à

- * dégager les idées principales du texte
- * commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de 2 questions au maximum.

2) Une série de 10 questions à réponse courte :

- * 5 questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine
- * 3 questions portant sur les 4 opérations numériques de base
- * 2 questions d'exercices mathématiques de conversion

Cette partie n°2 est notée sur 8 points.

**SONT DISPENSES DE L'ÉPREUVE ÉCRITE ET NE
PRESENTENT DONC QUE L'ÉPREUVE ORALE
D'ADMISSION :**

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du **secteur sanitaire et social** homologué au minimum au **niveau V**, décliné dans le système de formation initiale ou continue français
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au **niveau IV** délivré dans le système de formation initiale ou continue français
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
 - Les étudiants ayant suivi une 1^{ère} année de formation infirmière et n'ayant pas été admis en 2^{ème} année.
- ↳ Les candidats ayant obtenu au moins 10/20 à l'épreuve écrite d'admissibilité se présentent également à l'épreuve orale d'admission.**

② Epreuve orale d'admission chaque année COURANT MAI / JUIN

Un entretien avec un jury composé de 2 personnes noté sur 20, d'une durée de 20 minutes précédé de 10 minutes de préparation, à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social.

L'entretien se divise en 2 parties :

Présentation d'un **exposé** à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie notée sur 15 points, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.

Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant. Cette partie, notée sur 5 points, est destinée à évaluer la **motivation** du candidat.

Une note inférieure à 10/20 à cette épreuve est éliminatoire.



COUT DE LA FORMATION

COUT DE LA FORMATION : 4000 € en 2008 sous réserve de modification.

Le coût 2009/2010 sera confirmé au moment de l'inscription définitive en formation.

AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES :

1/ pour les demandeurs d'emploi avant l'entrée en formation, selon leur situation :

- ★ **ASSEDIC** pour la rémunération
- ★ **CONSEIL REGIONAL** pour le coût de la formation, selon critères

2/ pour les jeunes 18/25 ans, sortis du système scolaire depuis plus d'un an :

- ★ **CONSEIL REGIONAL** pour le coût de la formation et éventuellement pour la rémunération

3/ pour les salariés

- ★ **FONGECIF, UNIFORMATION...**, employeurs pour le secteur privé
- ★ **ANFH, EMPLOYEURS** pour le secteur public

INSCRIPTION AU CONCOURS AIDE SOIGNANT A L' IFSI DE PROVINS

**Fiche à compléter et à retourner
accompagnée des pièces demandées**

Nom :

Nom d'épouse :

PHOTO A COLLER

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département :

Nationalité :

Adresse :

Téléphone fixe et/ou portable :
(OBLIGATOIRE)
(obligatoire)

NUMERO DE DOSSIER

7/....

Pièces à fournir :

- Photocopie de la Carte d'Identité Nationale ou du passeport et du titre de séjour
- Droits d'inscription **62 euros**
Chèque à l'ordre du trésor public
- 1 photo d'identité récente à coller sur la fiche
- la photocopie des diplômes en cas de dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document .

A le

Signature,

CALENDRIER CONCOURS EXTERNE	CALENDRIER CONCOURS INTERNE <i>Pour les ASH de la fonction publique hospitalière possédant au moins 3 ans d'expérience et sélectionnés selon les modalités prévues par leur statut</i>
<p align="center">RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION A compter du 5 janvier 2009 jusqu'au 18 février 2009</p>	<p align="center">RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION A compter du 5 janvier 2009 jusqu'au 18 février 2009</p>
<p align="center">EPREUVE D'ADMISSIBILITE Le 18 mars 2009</p>	<p align="center">TEST ECRITS DE CONNAISSANCES (FRANÇAIS, MATHS) Le 19 mars 2009</p>
<p align="center">RESULTATS D'ADMISSIBILITE Avril 2009</p>	
<p align="center">EPREUVE D'ADMISSION Mai/Juin 2009</p>	<p align="center">EPREUVE ORALE Mai/Juin 2009</p>
<p align="center">RESULTATS D'ADMISSION 26 Juin 2009</p>	<p align="center">AFFICHAGE DES RESULTATS 26 Juin 2009</p>
<p align="center">RENTREE Le 31 Août 2009</p>	<p align="center">RENTREE Le 31 Août 2009</p>
<p align="center">PORTES OUVERTES DE L'IFSI Le Samedi 31 Janvier 2009</p>	